

Introduction à la proposition

Cette proposition est une étape et fait suite à deux ans d'échanges et de travaux sur l'organisation et les modalités de prises de décisions à Robin des bio. Un groupe a été mandaté suite à l'Assemblée Générale de 2024 pour soumettre une proposition ajustée. Cette proposition est l'occasion d'embarquer des adhérents dans la vie et la gestion de l'épicerie. Le modèle proposé a vocation à s'ajuster progressivement à l'usage. La culture et les pratiques de délibérations des membres restent relativement libres, encadrées par les statuts de l'association.

Le groupe souhaite tester cette proposition et faire un premier bilan lors de l'assemblée générale de 2025. De meilleurs termes que équipes et inter-équipes doivent être proposés par les membres.

Modalités d'organisation, de fonctionnement et de prises de décisions à Robin des bio.

L'association s'organise en équipes. Une équipe est un groupe de membres :

- qui se rassemblent pour mener à bien un certain nombre de missions définies par l'AG ou par l'inter-équipes^{*}
- composé d'au moins deux personnes actives,^{*}
- qui s'organisent comme elles le souhaitent pour réaliser les missions et tâches, conformément au cadre démocratique et inclusif prévu par nos statuts,
- qui publient^{*} les principales décisions et leurs modalités d'organisation,
- qui interpellent et sollicitent les autres commissions en fonction de leurs besoins,
- dont un membre contribue et siège à la rencontre inter-équipes^{*}

La rencontre inter-équipes joue le rôle :

- d'espace de prise de décisions structurantes. Est structurante une décision qui modifie le fonctionnement habituel, qui implique une dépense nouvelle significative ou une prise de position de l'association suite à la sollicitation d'un acteur extérieur (institutions, mouvements),
- d'espace d'entraide et d'interpellation des différentes commissions,
- d'espace d'arbitrage en cas de différends non résolus dans une commission ou entre commissions.

L'assemblée générale élit des représentants légaux, impliqués dans différentes équipes, qui ont un rôle de vigilance par rapport au bon respect du cadre légal. Ils se réunissent lorsqu'ils et elles le désirent pour aborder des sujets de cadre légal si l'inter-équipe n'a pas permis de le faire.

Précisions pratiques

Un contact et la liste des missions et tâches des commissions sont publiés et mis à jour sur le site internet et disponible en version papier dans le local. Dans la mesure du possible des compte rendu sont accessibles depuis le site internet.

Un membre actif est une personne qui s'implique. *Le nombre de membres actifs par équipes c'est comme pour la tenue des créneaux d'ouverture "Un c'est pas bien, deux c'est mieux, à partir de trois c'est extra !".*

Les équipes n'ont pas l'obligation de se réunir et décident de **leurs modalités de prises de décisions et de coordination**. Ce cadre d'organisation est donc propre à chaque équipe. Ce cadre peut être questionné si un membre de la commission, ancien ou nouveau, le demande. Il est publié et mise à jour sur le site internet et disponible en version papier dans le local.

La rencontre intercommissions se réunit une fois par mois. Elle est ouverte à tous les membres de l'association mais les échanges sont principalement menés par les membres représentants des commissions. Les membres siègent au titre de leur commission. La réunion est préparée et animée par une é^{*}-équipe qui a pour responsabilité :

1. de créer l'évènement dans l'agenda,
2. d'inviter les équipes à constituer l'ordre du jour,
3. de rappeler le rendez-vous,
4. de répartir les rôles de partage de la parole, suivi du temps et prises de note lors de la rencontre,
5. d'assurer la validation et l'engagement des participants vis-à-vis du relevé de décisions,
6. de rappeler quelle est l'équipe qui organise la prochaine inter-équipes,
7. de finir avec maximum 15 minutes de retard par rapport à l'heure de clôture prévue.

Le calendrier des inter-équipes (et l'équipe chargée de sa préparation) est défini pour l'année civile, publié sur le site et affiché dans le local. L'inter-équipe peut se réunir en distanciel et de manière rapide pour traiter d'**un unique point urgent** dans le cas où un membre le demande.

Les équipes peuvent envoyer toujours la même personne en inter-équipe ou choisir que ce rôle est tournant à condition que les membres se coordonnent suffisamment pour suivre les sujets et les relevés de décisions des précédents inter-équipes.

Issues du framapad : <https://semestriel.framapad.org/p/ghloo1ffhm-abrs?lang=fr>